

**PLAN LOCAL D'URBANISME
DE CHAMROUSSE**



**5.1 SERVITUDES D'UTILITÉ
PUBLIQUE**

*PIÈCE N°5.1.1
SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE :
LISTE ET PLANS*

Dossier d'approbation par
le Conseil Municipal en
date du 25 Novembre
2019

Le Maire
Philippe CORDON



DEPARTEMENT DE L'ISERE
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE

38567 CHAMROUSSE

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

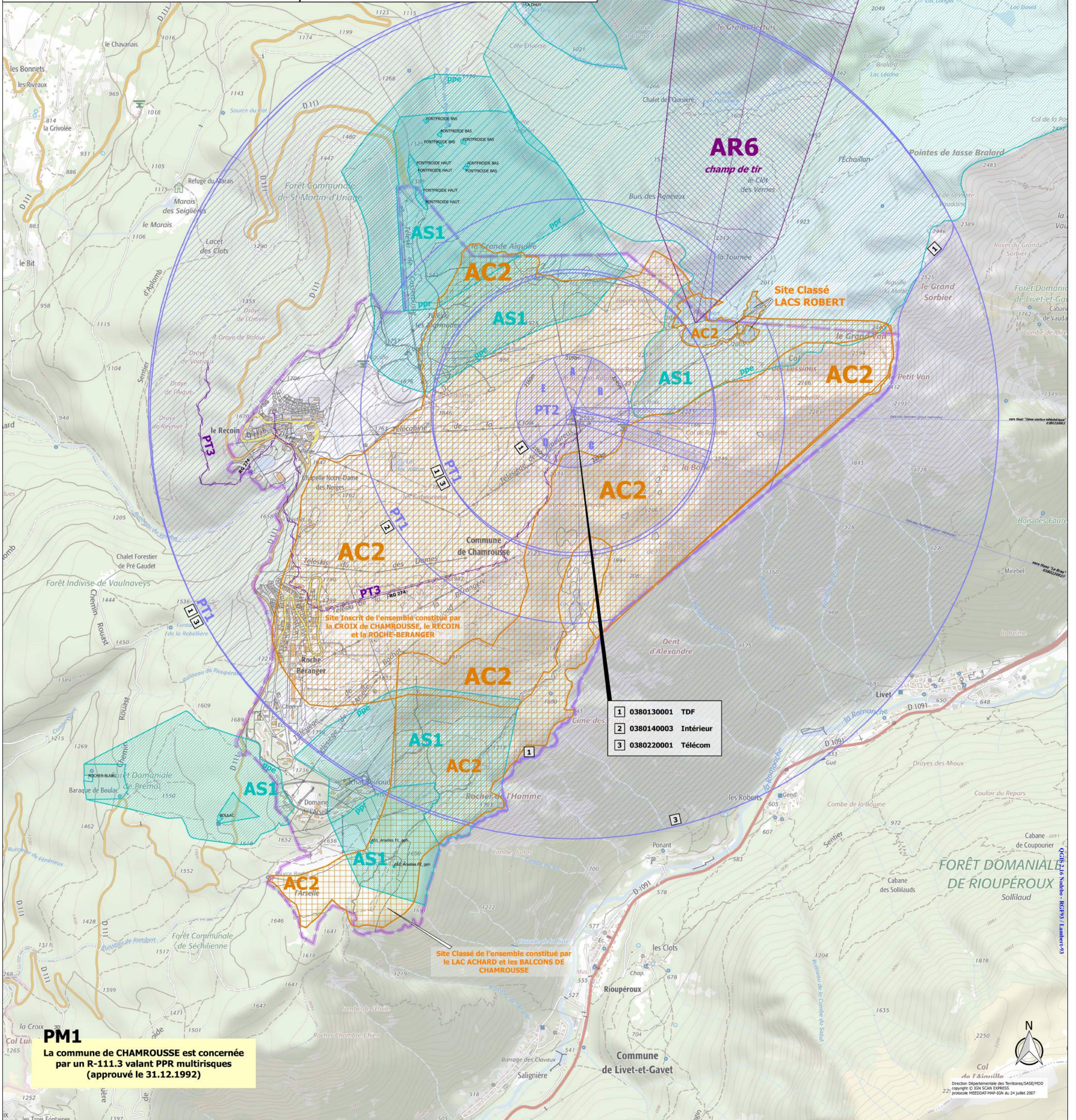
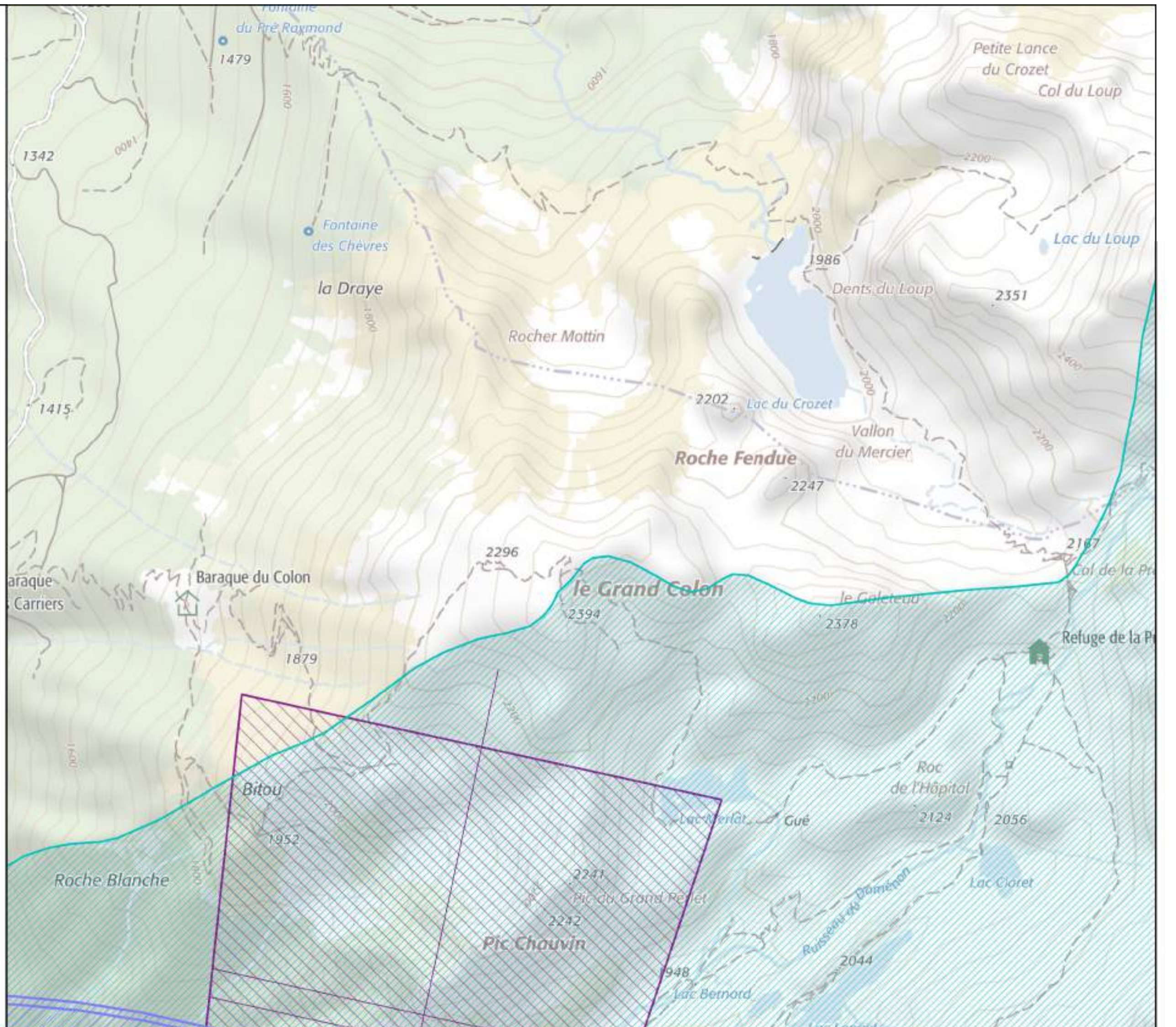
Légende

- AC2 Sites Inscrits ou Classés
- AS1 captages
- AS1 captages: périmètre de protection immédiate
- AS1 captages: périmètre de protection rapprochée
- AS1 captages: périmètre de protection éloignée
- PT1 Centres de réception
- PT1 Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Centres de réception
- PT2 Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception
- AR6 Abords des champs de tir
- PT3 réseau téléphonique
- Limites Chamrousse

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS		
date	code	nature
17.07.92		Mise à jour pour PAC
30.05.95	AS1	Mise à jour des captages de la Druy et de Fortroide
22.04.03		Mise à jour pour la révision n°1 du PLU
28.02.17		Mise à jour pour la révision du POS en PLU
		Suppression de la servitude A1 - servitude abrogée par la Loi d'Orientation Forestière de 2001.
		PM1 Commune concernée par un R-111.3 approuvé le 31.12.1992 et valant PPR multirisques.
		Servitude non reportée au plan car le PPR doit être annexé au document d'urbanisme
		Mise à jour totale des servitudes "PT1, TDF, Intérieur" avec suppression des servitudes sans acte d'attribution.
	AS1	Reprise périmètre de protection élargie des captages BOULAC, ARSELLE

ECHELLE : 1/10.000
MODIFIE LE : 28.02.2017



- 1 0380130001 TDF
- 2 0380140003 Intérieur
- 3 0380220001 Télécom

PM1
La commune de CHAMROUSSE est concernée par un R-111.3 valant PPR multirisques (approuvé le 31.12.1992)